

**ASH Justice | 22/02/2017**

## **La chancellerie et sept associations signent une charte pour l'accès au droit des plus démunis**

Le ministère de la Justice ainsi que Droits d'urgence, les Restaurants du coeur, le Secours catholique, la Fondation Abbé-Pierre, ATD quart monde, la Cimade et le Renadem (Réseau national d'accès au droit et à la médiation) ont signé, mardi 21 février, une charte nationale visant à définir tous les moyens permettant d'assurer "l'accès au droit et l'accompagnement des personnes les plus démunies".